

CONVENTION Un point d'accès au droit va être créé au centre pénitentiaire d'Aiton

Un progrès pour les détenus

CHAMBERY

Structure créée en 2001 pour une durée de sept ans, le conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie (CDAD) a été reconduit dans son activité. Avant la signature d'une nouvelle convention, le président Roland Esche a énuméré les différentes actions déjà menées, telles que la réalisation d'un guide d'accès au droit, un guide d'entretien destiné aux professionnels, un site-internet, ainsi que de nombreuses actions d'information et de sensibilisation auprès des détenus, comme les journées "Justice" organisées chaque année à Chambéry et à Albertville.

Parmi les projets à long terme, le président du CDAD a évoqué la création d'un pôle universitaire pénitentiaire, «où les détenus pourraient bénéficier d'un enseignement de haut niveau et passer des diplômes».

Mais auparavant, c'est un autre projet qui vient de prendre vie. Lors de cette réunion solennelle au palais de justice de Chambéry, le CDAD a signé une convention relative à la mise en place d'un point d'accès au droit au centre pénitentiaire d'Aiton.

Ce dispositif sera chargé de répondre à toute demande d'information juridique, à l'exception de la situation pénale des détenus, de l'exécution de leur peine et des

questions disciplinaires. En liaison avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), le point d'accès au droit délivrera une information générale ou particulière, sur les droits et obligations des personnes ; les orientera vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits, et il fournira une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique.

Les consultations juridiques seront assurées par les avocats des barreaux de Chambéry et d'Albertville, et débuteront dès le mois de janvier 2009.



J.-C.C.

Un à un, les membres du CDAD, présidé par le président du tribunal de grande instance de Chambéry, ont signé la convention de renouvellement constitutive, ainsi que la mise en place d'un point d'accès au droit au centre pénitentiaire d'Aiton.

- vendredi 12 déc. 2008